

# Damprichard Info

La Caserne des Sapeurs-Pompiers de Damprichard



Réalisation : Commission Communication

Numéro : 89

Juillet 2018

## Les Anciens Sapeurs-Pompiers - 2017



### *De gauche à droite*

*1<sup>er</sup> rang : TATU Abel - PLANÇON Jacky - LOMBARD Michel  
BOBILLIER Gabriel - TIROLE Jules*

*2<sup>ème</sup> rang : MARGUERON Justin - GIGON Camille - DUPONT Roland  
BOBILLIER Etienne*

*En médaillon : JACOULOT André*

### *Les Membres de la Commission Communication*

Chantal DUBOC  
Michel BOBILLIER  
Alexandra CABOCEL  
Alfonso HEREDIA  
Etienne BOBILLIER

vous souhaite une agréable saison estivale.

## Le mot du Maire

---

Mesdames et Messieurs,  
chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce nouveau numéro du "Damprichard Info", que beaucoup d'entre vous attendent, pourra vous accompagner cet été pour vous divertir pendant vos vacances. Vous y trouverez de nombreuses informations concernant la vie de notre village et des jeux pour vous détendre. C'est aussi l'occasion pour moi de vous faire part de l'avancée sur les projets en cours au niveau communal.



La révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) est terminée. Débutée en 2015, et après de longs mois d'étude, de réflexion et de démarches administratives fastidieuses, le nouveau PLU a été approuvé le 5 février 2018 par le Conseil Municipal. Il est opérationnel depuis le 19 mars 2018, suite à la validation des services de l'État.

La campagne de modernisation du parc d'éclairage public, commencée à l'automne, pour renouveler environ 200 points lumineux vétustes avec des luminaires LED, se poursuivra cet été.

Le principal projet de l'année 2018 est la rénovation complète de la salle polyvalente et du foyer des Anciens. Les travaux ont démarré en septembre 2017 comme prévu et seront terminés en Août. L'objectif de réintégrer les lieux pour les associations à la rentrée de septembre sera atteint, sauf incident de dernière minute.

Je vous invite dès à présent aux portes ouvertes pour l'inauguration de ces nouveaux locaux le Samedi 8 Septembre 2018 de 9h à 11h30.

Encore un petit point au niveau intercommunal : la Communauté de Communes du Pays de Maïche (CCPM), est compétente pour l'eau potable et l'assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dorénavant, pour tout problème ou renseignement relatifs à ces deux sujets, vous devrez vous adresser au service Eau et Assainissement de la CCPM.

Pour terminer, je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale un bel été ensoleillé. Malgré un début d'année marqué par une météo très humide, gardons le moral et pensons aux belles journées estivales qui s'annoncent.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Anthony MERIQUE

# Sommaire

❖ <b>Le Mot du Maire</b> .....	Page 1
❖ <b>Sommaire</b> .....	Page 2
❖ <b>Les Finances</b> .....	Page 3
○ Compte administratif "fonctionnement" 2017.....	Page 4
○ Compte administratif "investissement" 2017.....	Page 5
○ Budget primitif 2018.....	Page 6
○ Principaux investissements 2018.....	Page 6
○ Taxes municipales 2018.....	Page 6
○ Tarifs de location .....	Page 7
❖ <b>Les Informations Communales</b> .....	Page 8
➤ Récapitulatif des compte-rendu .....	Page 9
➤ Etat civil .....	Page 15
➤ Vœux à la population - Banquet des classes en "8".....	Page 16
➤ Plan Local d'Urbanisme - Eclairage public .....	Page 17
➤ Au revoir "La Jeanne" .....	Page 18
➤ La sécurité renforcée - Des infos en temps réel.....	Page 19
➤ Bon à savoir . . . Démarches pour les cartes grises à Damprichard.....	Page 19
➤ Avancement des travaux de la salle polyvalent et du foyer .....	Page 20
➤ 30 Ans de Jumelage.....	Page 21
➤ Nouveau service - Collecte d'amiante .....	Page 22
➤ La Ludothèque P'titdou.....	Page 23
❖ <b>La Vie Associative</b> .....	Page 24
➤ Damprichard - Locmaria-Plouzané . . . . .	Page 25
➤ Du changement chez les Anciens Combattants - Hommages à Anne Frank.....	Page 26
➤ Gym Plaisir . . . Un nouveau Comité.....	Page 27
➤ Les échos du Club 3 Amitié Loisirs.....	Page 28
➤ La chasse aux œufs - Les amateurs de zumba en piste !.....	Page 29
➤ Les locations du Comité des Fêtes.....	Page 30
➤ Une belle amitié musicale .....	Page 31
➤ Quoi de neuf au Club Pétanque loisir ? - Superbe soirée !.....	Page 32
➤ Du changement à l'ESPM .....	Page 33
➤ Les infos du Ski Club.....	Page 34
❖ <b>Divers</b> .....	Page 35
➤ Dates à retenir - Nouveau cabinet de soins à Damprichard.....	Page 36
➤ Du changement aux Bisons du Sachuron - Super ambiance au carnaval à Maïche ...	Page 37
➤ Service civique - Les infos de l'association "Musiques à SAINT-HIPP "ANIM" .....	Page 38
➤ Rendez-vous des Marchés Estivaux.....	Page 39
❖ <b>Instants Détente</b> .....	Page 40
➤ Souvenirs . . . Souvenirs . . . Quelques extraits du Tour du village.....	Page 41
➤ Divertissements.....	Page 42
❖ <b>Sapeurs-Pompiers Damprichard</b> .....	Page 43
➤ Historique .....	Page 44
➤ Le ressenti des Sapeurs-Pompiers.....	Page 45
➤ Le fonctionnement du Centre de Secours.....	Page 46
➤ L'organisation d'une équipe de garde - Le déroulement d'une alerte .....	Page 47
➤ Les Pompiers nous racontent.....	Page 48
➤ E pourquoi pas vous ? Historique d'activités - Bilan des activités 2017.....	Page 49
➤ Le recrutement .....	Page 50
➤ Les Jeunes Sapeurs-Pompiers - Témoignages de Jeunes Sapeurs-Pompiers.....	Page 51

Le thème du Damprichard Info porte sur les Sapeurs-Pompiers de Damprichard.  
Les informations et les photos ont été recueillies dans les archives de l'association.

# Les Finances

Jacky PLANÇON passe les pouvoirs de chef de centre à Éric GUENOT

1995

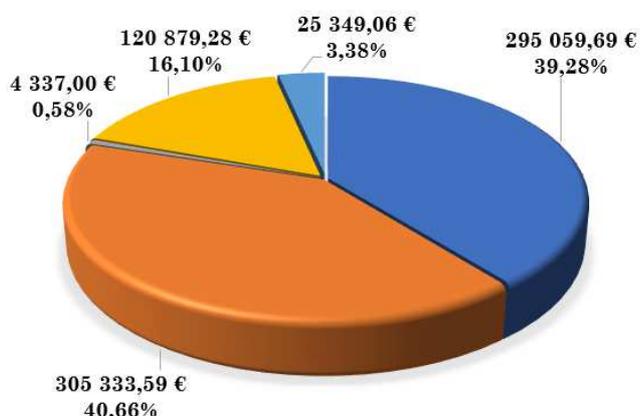


*De gauche à droite*

*Eric GUENOT - André TRIBOULET (Maire de Damprichard) - Jacky PLANÇON*

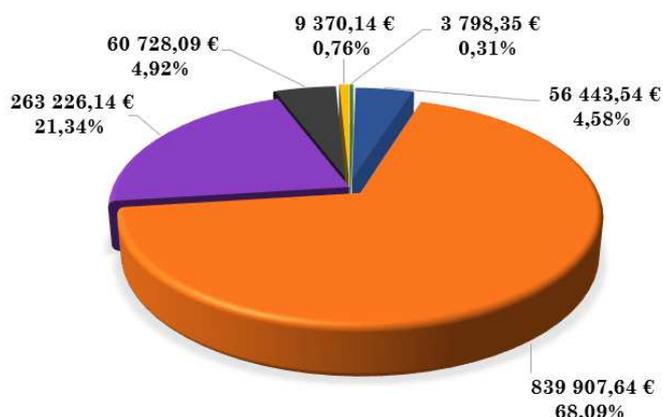
## FONCTIONNEMENT

**Dépenses réelles – Total : 750 958,62 €**



- ◆ **Charges à caractères général** : 39,28 %  
Eau et assainissement, électricité, combustible, carburant, alimentation, fourniture d'entretien, fourniture administrative, etc.
- ◆ **Charges de personnel** : 40,66 %  
Salaires du personnel titulaire et non titulaire, cotisations caisse retraite, cotisations URSSAF<sup>1</sup>, autres charges sociales, etc.
- ◆ **Atténuations de produits** : 0,58 %  
Reversement sur FNGIR (Fonds National Garantie Individuelle de Ressources).
- ◆ **Autres charges gestion courante** : 16,10 %  
Indemnités élus, service d'incendie, subventions aux associations + ludothèque, etc.
- ◆ **Charges financières** : 3,38 %  
Intérêts réglés à l'échéance.

**Recettes réelles – Total : 1 233 473,90 €**



- ◆ **Atténuations de charges** : 0,31 %  
Remboursement supplément familial de traitement, remboursement sur charges de sécurité (maladie)
- ◆ **Produits des services** : 4,58 %  
Concessions dans les cimetières, redevances occupation du domaine public, redevances service périscolaire, travaux des agents, etc.
- ◆ **Impôts et taxes** : 68,09 %  
Taxes foncière et d'habitation, attribution compensation CCPM<sup>2</sup>, fonds de départ, etc.
- ◆ **Dotations et participations** : 21,34 %  
Dotation forfaitaire, solidarité rurale, versement budget forêt, taxes professionnelle foncière et d'habitation, etc.
- ◆ **Autres produits de gestion courante** : 4,92 %  
Revenus des immeubles, produits divers de gestion courante.
- ◆ **Produits exceptionnels** : 0,76 %  
Produits des cessions immobilières, mandats annulés sur exercice antérieur, produits exceptionnels.



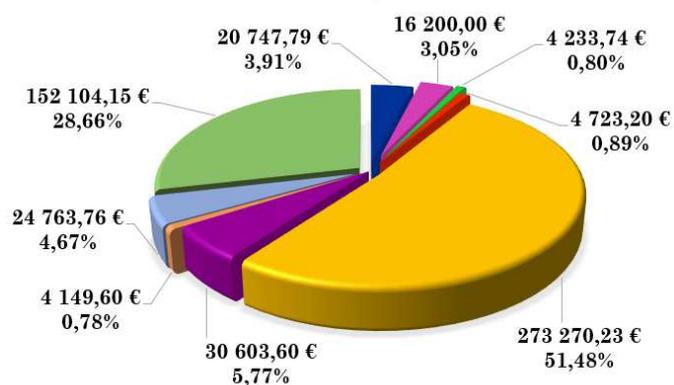
<sup>1</sup> URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations pour la Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

<sup>2</sup> CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

# Compte administratif 2017

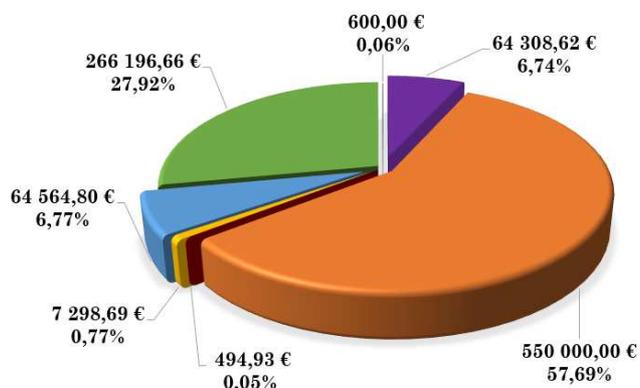
## INVESTISSEMENT

**Dépenses réelles – Total : 530 796,07 €**



- ◆ **Immobilisations corporelles** : 3,91 %
- ◆ **Accessibilité** : 0,89 %  
Travaux : porte d'entrée du périscolaire, appartement de l'école maternelle.
- ◆ **Salle polyvalente** : 51,48 %
- ◆ **Terrain multisports** : 5,77 %
- ◆ **Toiture du presbytère** : 0,78 %
- ◆ **Ecole numérique** : 4,67 %
- ◆ **Acquisition matériel voirie** : 3,05 %
- ◆ **Révision du POS en PLU** : 0,80 %
- ◆ **Remboursement d'emprunts** : 28,66 %

**Recettes réelles – Total : 953 463,70 €**



- ◆ **Recettes financières**
  - ◆ Taxes d'aménagement : 0,77 %
  - ◆ Plan de relance FCTVA<sup>1</sup> : 6,77 %
  - ◆ Excédent de fonctionnement : 27,92 %
  - ◆ Dépôt et caution mouvementés reçus : 0,06 %
- ◆ **Recettes d'équipement**
  - ◆ Subvention investissement : 6,74 %
  - ◆ Emprunt : 57,69 %
  - ◆ Immobilisation en cours : 0,05 %



<sup>1</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Budget primitif 2018

---

<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses	1 574 226,28 €
Recettes	1 574 226,28 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses	1 779 318,08 €
Recettes	1 779 318,08 €

∞ - - - - - ∞

## Principaux investissements pour 2018

---

- ✓ Réfection de la salle polyvalente ..... 1 063 960,48 € TTC
- ✓ Rénovation du parc communal d'éclairage public ..... 60 000,00 € TTC

∞ - - - - - ∞

## Taxes municipales 2018

---

Les taux des taxes et de la correspondance des sommes sont les suivantes :

- ✓ Taxe d'habitation ..... 14,76 % pour une somme de ..... 339 332 €
  - ✓ Taxe foncière (bâti) ..... 8,45 % pour une somme de ..... 161 226 €
  - ✓ Taxe foncière (non bâti) ..... 25,00 % pour une somme de ..... 33 425 €
- Somme totale ..... 533 983 €

∞ - - - - - ∞

# Tarifs de location pour l'année 2018

Les tarifs de location des bâtiments communaux sont consultables en mairie.

<b>Salle d'Honneur</b>	2017	2018
Compagnie théâtrale de Damprichard, écoles, spectacle, conférence	Gratuit	Gratuit
Associations Damprichard	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures	62.00 €	63.00 €
Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative	102.00 €	104.00 €
<b>Droits de places</b>		
Forfait emplacement grand étalage (camion outils)	31.00 €	32.00 €
Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, autres)	14.00 €	15.00 €
Manifestation à caractère exceptionnel	2.00 €	2.00 €
Forfait foires annuelles Saint-Jean, Saint-Martin	415.00 €	210.00 €
Terrasses < ou = 50 m <sup>2</sup> (La Récré, Pizzeria)	20.00 €	20.00 €
<b>Concessions cimetière</b>		
Tombe simple 2 m <sup>2</sup> : 15 ans	91.00 €	93.00 €
Tombe simple 2 m <sup>2</sup> : 30 ans	182.00 €	186.00 €
Tombe double 4 m <sup>2</sup> : 15 ans	182.00 €	186.00 €
Tombe double 4 m <sup>2</sup> : 30 ans	364.00 €	372.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m <sup>2</sup> : 15 ans	720.00 €	734.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m <sup>2</sup> : 30 ans	1 081.00 €	1 103.00 €
Renouvellement columbarium : 15 ans	360.00 €	367.00 €
Renouvellement columbarium : 30 ans	541.00 €	552.00 €
Urne en terre 1 m <sup>2</sup> : 15 ans	46.00 €	47.00 €
Urne en terre 1 m <sup>2</sup> : 30 ans	92.00 €	94.00 €
<b>Travaux réalisés par les Employés communaux</b>		
Coût horaire par un employé	32.00 €	33.00 €
Coût horaire avec le tracteur	44.00 €	45.00 €
Coût horaire avec remorque	9.00 €	10.00 €
Coût horaire avec gyrobroyeur	12.00 €	13.00 €
Coût horaire avec tondeuse, machine à peinture	20.00 €	21.00 €
Coût horaire petites machines, tailles haies	12.00 €	13.00 €
Coût du Master au km	0.90 €	1.00 €



# Les Informations communales

Traditionnel pique-nique - juin 2014



# Récapitulatifs des compte-rendu

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Un compte-rendu est édité après chaque séance. Il est affiché dans l'espace des publications de la mairie et consultable sur le site internet.



## Compte-rendu du 11 décembre 2017

### I. FINANCES

#### Orientations budgétaires

Les investissements prévus pour l'année 2018 sont la fin des travaux de la salle polyvalente, l'achat du mobilier et du

matériel de cuisine ainsi que la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de l'éclairage public.

### II. INTERCOMMUNALITE

#### Convention de prestations de services pour la gestion et l'entretien des zones d'activités économiques avec la Communauté de Communes du Pays de Maïche (CCPM)<sup>1</sup> : délibération N°49.12

Depuis le transfert des zones d'activités économiques (ZAE), il est

proposé de conventionner avec la CCPM pour la gestion de l'entretien.

Le montant versé par la CCPM est arrêté à la somme de 1 050.00 € pour l'année 2017.



## Compte-rendu du 5 février 2018

### I. FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2017				
Libellés	Réalisations Fonction.	Réalisations Investis.	Restes à réaliser Investis.	Affectation résultats
<b>Budget Principal</b>				
Recettes de l'exercice	1 264 844.70	1 083 147.67	90 741.50	
Dépenses de l'exercice	779 908.62	662 900.84	- 879 111.79	
Résultats exercice	484 936.08	420 246.83		237 137.94
Reprise résultat 2016 ID FR	406 742.15	-183 108.89		- 551 232.35
Résultat de clôture	891 678.23	237 137.94	- 788 370.29	<b>340 445.88</b>

<sup>1</sup> CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

Libellés	Réalisations Fonction.	Réalisations Investis.	Restes à réaliser investis.	Affectation Résultats
<b><i>Lotissement Au Finage</i></b>				
Recettes exercice	98 595.66	98 595.66		
Dépenses exercice	98 595.66	98 595.66		
Résultat de l'exercice	-	-		<b>98 595.66</b>
Reprise résultat 2016 ID FR	-	- 98 595.66		
Résultat de clôture	-	- 98595.66		
<b><i>Budget Forêts HT</i></b>				
Recettes exercice	69 758.12	14 805.27		
Dépenses exercice	78 893.91	6 605.50	- 3 349.00	
Résultat de l'exercice	- 9 135.79	8 199.77		4 609.85
Reprise résultat 2016 ID FR	54 394.29	- 3 589.92		
Résultat de clôture	45 258.50	4 609.85	- 3 349.00	<b>45 258.50</b>

## II. FORET

### Achat d'un terrain forestier cadastré E n° 58 lieudit PRE MILIERE : Délibération N°5.02

Acquisition du terrain forestier avec semis naturels, cadastré section n ° E 58, lieudit PRE MILIERE d'une contenance de 64 ares 00 ca moyennant le prix de 4 700.00 euros.

### Travaux sylvicoles 2018 : Délibération N°6.02

Le montant des travaux s'élève à 6372.20 euros en investissement et 1 155.70 euros en fonctionnement, pour la somme totale de 7 527.90 euros.

## III. URBANISME

### Objet : Instauration du droit de préemption : Délibération N°5.02

Ce droit de préemption permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement répondant aux objets définis à l'article L.300-1 du code de l'urbanisme, à l'exception de ceux visant à

sauvegarder ou à mettre en valeur les espaces naturels.

Ce droit peut être exercé pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation des dites actions ou opérations d'aménagement (L.210-1 du code de l'urbanisme).

## IV. INTERCOMMUNALITE

### Compétence eau et assainissement :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays de

Maïche a pris la compétence eau et assainissement.



## Compte-rendu du 26 mars 2018

### I. BATIMENT

#### Choix du mobilier hôtelier pour la salle polyvalente : Délibération N°10.03

Offres reçues :

- ✓ BERSOT SA..... 33 427.00 € HT
- ✓ INSTALL'NORD ..... 36 023.84 € HT

Le Conseil municipal, sur avis de la commission, vote à l'unanimité pour retenir l'établissement spécialisé INSTALL'NORD par rapport à la qualité du

mobilier hôtelier pour la cuisine de la salle polyvalente et du foyer.

#### DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'immeuble suivant :

- ✓ Parcelle cadastrée AL N°147, située au lotissement La Combe, pour une contenance de 8 ares 82 ca à M. Marko MARKOVIC et Mme Laurie KERBITCHAN.



## Compte-rendu du 19 avril 2018

### I. FINANCES

#### Réflexion sur les tarifs de location de la salle polyvalente et du foyer

La Commission Personnel réunie ce jeudi 19/04/2018 a réfléchi sur le

recrutement d'un agent technique responsable de la salle polyvalente et elle a évoqué la responsabilité du Foyer des Anciens.

### II. URBANISME

#### Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016

Considérant que le plan local d'urbanisme est exécutoire depuis le 19 mars 2018 :

##### 2-Assainissement

##### 2.1-Eaux usées

" - Toute construction ou installation nécessitant une évacuation des eaux usées doit être raccordée au réseau collectif d'assainissement, selon la réglementation en vigueur et en respectant ses caractéristiques actuelles ou prévues, sans interposition de dispositifs épurateurs.

En l'absence de réseau collectif d'assainissement, une installation d'assainissement individuel, conforme aux

règles en vigueur, doit être réalisée, à la charge du propriétaire.

- A l'exception des effluents rejetés compatibles avec le mode de traitement, et sous réserve d'une convention de rejet avec le gestionnaire du réseau, l'évacuation des eaux usées autres que domestiques dans le système public d'assainissement est interdite.

Cette condition peut conduire à imposer un pré-traitement des effluents non domestiques.

- L'évacuation des eaux usées non traitées dans les rivières, fossés ou dans le réseau d'eaux pluviales est interdite."

## DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelles cadastrées AD N°133 et N°134, situées au village et place du 3<sup>ème</sup> Tirailleurs Algériens, pour une contenance respective de 1 are 21 ca et 6 ares 90 ca à M. Dejan JOVANOVIC.
- ✓ Parcelle cadastrée AD N°288, située 10 rue du Kiosque pour une contenance de 49 ca à M. et Mme Pierre JEANMAIRE-DIT-QUARTIER.
- ✓ Parcelles cadastrées AB N°209 et N°210, situées au village pour une

contenance respective de 36 ares 61 ca et 10 ares 45 ca à Mme Pauline TERVEL et M. Julian TOURNOUX.

- ✓ Parcelle cadastrée AB N°27, située rue du Stade pour une contenance de 6 ares 15 ca à M. Dorin-Gabriel GEMANARIU.
- ✓ Partie de la parcelle cadastrée AM N°75, située 12 rue du Crotot pour une contenance de 47 ares 9 ca à M. et Mme Patrick MACHEREL.
- ✓ Parcelle cadastrée AC N° 167, située rue des Tilleuls, pour une contenance de 8 ares 1 ca à Mmes Séverine DELHAYE et Julie BAUMLIN.

## Certificat d'urbanisme (CU)

Suite au dépôt d'un CU de M Jacques PIERRE pour la construction d'une maison d'habitation (logement de fonction) à la Chaux de Damprichard, un avis réservé de la chambre interdépartementale d'agriculture a été émis. Monsieur le Maire

informe l'assemblée et lui demande son avis.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la construction d'une habitation proche des bâtiments agricoles étant donné qu'il n'y avait pas de logement existant.

## III. PERSONNEL

### Préparation de la fiche poste pour un recrutement d'adjoint technique responsable de la salle polyvalente et autre.

Suite à la réunion "Personnel" du 19 avril 2018, il est programmé d'ouvrir un poste pour effectuer l'entretien de la mairie, d'une partie de l'école primaire, de la salle polyvalente et du foyer. La gestion et les locations des deux salles ainsi que

l'accompagnement des enfants du périscolaire pendant le déjeuner feront parties des missions de ce poste.

Le centre de gestion établira un contrat de 30 heures qui débutera, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Il est souhaitable que la personne réside à Damprichard (disponibilité pour la location des salles).

## IV. INTERCOMMUNALITE

La Communauté de Communes du Pays de Maïche propose un groupement de commande pour :

- ✓ La Prestation de Délégué à la Protection des Données réalisée par l'Agence Départementale d'Appui aux Territoires (AD@T) : Délibération N°14.04

Cette prestation permettra à la collectivité de nommer l'AD@T, en tant que personne morale, pour être délégué à

la protection des données et de se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les missions du délégué à la protection des données consistent à :

- ✓ Etre le référent dans la collectivité pour toutes les questions de l'élu et des agents ; accompagner la collectivité dans l'inventaire du traitement et de la gestion de données à caractère personnel.



## **I. FINANCES**

### **Choix du mobilier pour la salle polyvalente et le foyer : Délibération N°15.04**

Le Maire expose au Conseil municipal l'offre concernant l'achat du mobilier pour la salle polyvalente.

Le Conseil municipal, approuve les décisions de la commission MAPA<sup>1</sup>.

#### **Offres reçues :**

- ✓ JPL Bureau ..... 36 685.50 € HT
- ✓ BRUNNER ..... 50 673.34 € HT
- ✓ WAGNER..... 30 000.00 € HT

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et sur avis de la commission, vote à l'unanimité pour retenir l'entreprise WAGNER d'Exincourt

#### **Décision N2/2018 : achat d'un podium pour la salle polyvalente**

L'entreprise DAUDEY de Montbéliard a été retenue pour la fourniture d'un

pour un montant total de 30 000.00 € HT soit 36 000.00 € TTC du mobilier pour la salle polyvalente et du foyer.

#### **Détail de la commande :**

- ✓ 70 tables avec plateau "Tissé twist" 180 x 80
- ✓ 420 chaises couleur bois avec pieds gris
- ✓ 40 barres d'attache
- ✓ 2 chariots pour ranger les tables et 2 autres pour ranger les chaises.

Après avoir fait l'inventaire de la vaisselle, il y aura éventuellement une commande complémentaire.

podium modulable pour un montant de 10 000.00 euros hors taxes.

## **II. BATIMENTS**

### **Salle d'Honneur de la Mairie**

L'assemblée est informée de l'achat de quatre tables "Mange-debout", pour un

montant de 658.40 € HT, destinées à être utilisées lors des petites réceptions.

## **III. URBANISME**

### **DPU**

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelle cadastrée AL N° 141 située 19 rue André Triboulet pour une contenance de 7 ares 31 ca à

Mme Victoria BRISEBARD et M.Mathieu MENETRIER.

- ✓ Parcelle cadastrée AM N° 66 située 6 rue du Crotot pour une contenance de 10 ares 41 ca à M. et Mme Tiago André SANTOS MENDES.

## **IV. VOIRIE**

### **Compte-rendu de la commission Voirie**

Lecture du compte-rendu de la commission Voirie qui s'est tenue le 14 avril 2018.

De manière générale, les routes n'ont pas trop souffert cet hiver : peu de trous à reboucher.

Un programme de voirie pour la pose d'enrobé est à prévoir dans les prochaines années pour : la rue du Crotot, La Montée depuis le carrefour de Rangevillers, Les Fosses (maisons JACQUOT et NAPPEY).

<sup>1</sup> MAPA : Marché A Procédure Adaptée

### Peintures de route

L'entreprise RPS de Saint-Vit a été mandatée pour effectuer le marquage en peinture sur le sol pour le réseau routier

de la municipalité : passages piétons, délimitations des parkings, etc . . . Le coût de ces travaux s'élève 4 244.20 € TTC.

## V. AFFAIRES DIVERSES

### Enduits de goudron autour des mâts rue Louis Pergaud

M. Damien SCHELL souligne le fait que les enduits de goudron à la base des mâts des luminaires, rue Louis Pergaud, risquent de provoquer, lors de grosses chaleurs, une adhésion aux chaussures des piétons : voir pour trouver une autre solution.

### Voyage à Locmaria-Plouzané

Mme Chantal DUBOC propose le voyage en bus vers la Bretagne, organisé par le Comité de Jumelage, du vendredi 6 au vendredi 13 juillet 2018 pour la somme de 110 €.

### Courrier de la Direction régionale du réseau La Poste de Franche-Comté

Suite à un entretien du 27 avril 2018 avec deux agents de la Direction régionale du réseau de La Poste de Franche-Comté, M. Hervé TRAMPOL a rédigé un courrier à Monsieur le Maire, le 30 avril 2018.

Celui-ci précise le fonctionnement éventuel d'un Relais Poste Commerçant (RPC) sur la commune, suite à la réduction de l'activité du bureau de poste de Damprichard.

Après avoir débattu, le Conseil municipal ne souhaite pas pour l'instant la mise en place de cette mesure.



# Etat civil du 1<sup>er</sup> semestre 2018

## NAISSANCES



5 janvier 2018 : Till POUPENEY  
30 janvier 2018 : Emma FILIPOVIC  
7 mars 2018 : Mélina CACCIA  
21 mars 2018 : Charlotte GIGON  
11 mai 2018 : Elysio CLAVEQUIN DA SILVA BRANDAO  
11 mai 2018 : Maya RACINE KUBLER  
20 mai 2018 : Maxence PEPE  
12 juin 2018 : Timéo CHARDON

## MARIAGES

16 juin 2018 : Yann AESCHLIMANN et Mégane FRICHE  
16 juin 2018 : Richard KOUDRIACHEFF et Maryline PETITCUENOT



## DÉCÈS



4 janvier 2018 : Pierre RACINE  
6 janvier 2018 : Renée PARENT  
13 janvier 2018 : Marie-Jeanne GUYOT  
15 janvier 2018 : Jean-Marie SCHELL  
31 janvier 2018 : Gabriel BOBILLIER  
2 février 2018 : Serge FAIVRE  
28 mars 2018 : Charles ROMER  
10 avril 2018 : Jean-Antide CLEMENCE  
14 avril 2018 : Jeanne-Antide DUMONT  
26 avril 2018 : Maurice TERVEL  
7 mai 2018 : Thérèse SILVANT  
8 juin 2018 : Pierre STORTZ

## Vœux à la population

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que Monsieur le Maire présente ses vœux à la population.

Ce moment de convivialité s'est tenu le samedi 13 janvier 2018 à 11 heures à la salle d'Honneur.

La météo, plus clémente que l'année précédente, a permis de réunir une petite centaine d'habitants.

Après avoir relaté les réalisations et les projets au sein de la commune, Monsieur le Maire a remis aux heureux parents, de l'année 2017, un petit présent offert par la municipalité.

Et, c'est autour d'un verre de l'amitié que chacun a pu entamer la page de l'année 2018 !



## Banquet des classes en



La classe des "98" organise le banquet des classes en 8 qui aura lieu le samedi 20 octobre 2018 à 19h30 à la salle polyvalente.

Près de 200 invitations ont été adressées, mais il n'est pas toujours facile de retrouver les personnes natives en "8" ayant fréquenté les écoles ou domiciliées à Damprichard.

Si vous avez des connaissances ou, si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous soyez concerné, alors n'hésitez pas à prendre contact avec :

Alexia GUENOT - tél : 06 72 70 42 36

ou

Justine CABOCEL - tél : 06 49 70 50 73

Vous êtes attendus nombreux pour passer une belle soirée pleine de souvenirs autour d'un repas convivial et animé par MUSIC & SHOW !



# Plan Local d'Urbanisme

Trois années d'études ont été nécessaires pour de la révision du POS<sup>1</sup> en PLU<sup>2</sup>. Celles-ci ont été réalisées par le Cabinet "Initiative Aménagement" en étroite collaboration avec les services de la Mairie.

Depuis le 19 mars 2018, les modalités définies dans le PLU s'appliquent à toutes les demandes de nouveaux projets de construction ou d'aménagement situés sur le territoire de la commune.

## Détails de l'opération financière :

✓ Etablissement des plans et des fichiers informatiques .....	1 790.40 €
✓ Etablissement de la carte valeur agronomique des sols .....	300.00 €
✓ Elaboration .....	27 480.00 €
✓ Parution d'annonces légales.....	1 228.53 €
✓ Registre dématérialisé.....	504.00 €
✓ Indemnités du commissaire enquêteur .....	1 524.24 €
✓ <b>Coût total</b> .....	<b>32 827.17 €</b>



## Eclairage public

La première tranche de restauration de l'éclairage public a été réceptionnée le 10 avril 2018. Elle représente un coût de 60 000 € TTC.

Le SYDED<sup>3</sup> assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'entreprise BALOSI-MARGUET est mandatée pour réaliser les travaux prévus sur trois ou quatre ans.

Le périmètre de cette première phase comprend : rue des Ecoles, rue Pasteur, rue des Villas, rue des HLM, rue Louis Pergaud (sur une partie), rue du Général de Gaulle (en



bas du village), rue Gustave Courbet, rue Marie Curie, allée Marcel Pagnol et place de la salle polyvalente.

La 2<sup>ème</sup> tranche des aménagements, dont le coût est estimé à 50 000 € HT, se poursuit sur les secteurs suivants : rue des Ecoles, rue des Rosiers, rue du Clos

Magnin, rue du Prélot, rue du Maréchal Leclerc et le lotissement "Perce Neige".

Le plan de financement est le suivant :

✓ Fonds libres .....	12 294.00 €
✓ Subvention SYDED.....	27 864.00 €
✓ Remboursement FCTVA <sup>4</sup> .....	9 842.00 €



<sup>1</sup> POS : Plan d'Occupation des Sols

<sup>2</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme

<sup>3</sup> SYDED : Syndicat Mixte d'Energies du Doubs

<sup>4</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Au revoir "La Jeanne"

Jeanne-Antide DUMONT, appelée par tous "La Jeanne" est née au Luhier, le 17 janvier 1950, au foyer de Paul et Léa MARTEGANI. Cadette d'une famille de neuf enfants, elle passe sa scolarité et sa jeunesse dans son village natal.

En avril 1971, elle épouse Michel DUMONT et, tous deux, résident alors à Bonnétage. Le couple a le bonheur d'accueillir deux garçons, Daniel et Anthony, qui leur donnent quatre petits-enfants : Théo, Lucas, Lorenzo et Ylan, qu'elle citait souvent avec amour.

En 1980, la famille emménage à Damprichard. Jeanne est mère au foyer. Michel est conducteur dans les Travaux Publics.

En 1990, Jeanne est alors retenue comme concierge de la salle polyvalente de Damprichard, où désormais, ils vont habiter.

Très travailleuse, l'entretien de la salle polyvalente est parfait, remarquable jusque dans la cuisine ! Au premier coup d'œil, on comprenait vite les exigences que Jeanne s'imposait et l'amour du travail bien fait.

En 1999, la famille a la douleur de perdre Michel, l'époux et le papa. Grande est la détresse et la peine. Avec courage, Jeanne fait face, sans effacer son chagrin, pour surmonter l'épreuve.

Animée d'un esprit de service pour les autres, elle rejoint diverses associations, adoptant le bénévolat pour renforcer ce dernier.

A l'association ABCD, elle se surpasse avec l'équipe pour organiser les ventes de jouets au profit d'enfant handicapé de notre secteur et les vide penderie. Celle-ci deviendra vite un groupe de vraies copines très soudées.

Membre du Comité du Club 3 Amitié Loisirs, elle avait à cœur de se rendre trois ou quatre fois dans l'année pour accompagner les enfants, les initier au bricolage et à la confection de pâtisseries.

Elle s'est, également, beaucoup investie au sein des commissions municipales (fleurissement, fêtes et cérémonies, etc . . .).



Pendant de très nombreuses années, elle est membre du Comité des Fêtes où, à Noël au Village, elle donne le meilleur d'elle-même.

Tout au long de ces années, elle devient membre du Comité de Jumelage avec la Bretagne où, la lourde tâche de deux échanges annuels l'attendent, sans compter les activités inhérentes à celles-ci permettant d'assurer leurs financements.

Bref, détachée des superflus de notre monde actuel, elle a su répondre à toutes les sollicitations. Merci Jeanne pour ce temps donné !

Courageuse et dotée d'un tempérament de battante, après des mois de souffrances et de traitements lourds, entourée de sa famille, Jeanne a dû baisser les bras dans ce combat inégal.

Le 14 avril 2018, Jeanne est partie sur l'autre rive rejoindre ceux qu'elle a connus et aimés.

Au revoir Jeanne.



## La sécurité renforcée . . .

Dans le cadre de la sécurité, la municipalité a fait l'acquisition d'un radar pédagogique lumineux avec affichage de la vitesse pour un coût de 2 077 € HT.

Il sera utilisé aléatoirement sur différents points stratégiques de



la commune, notamment près des accès aux écoles primaire et maternelle.

De plus, pour permettre une meilleure visibilité des entrées dans la zone 30, des signalisations sur le sol vont être effectuées.



## Des infos en temps réel !

Prochainement, les habitants de Damprichard pourront visualiser au jour le jour, toutes les activités ou manifestations programmées dans la commune.

Les informations seront diffusées sur un panneau d'affichage électronique. Il sera placé sur la place

du village, près du centre commercial.

L'écran lumineux se recharge directement sur l'éclairage public. Ses dimensions sont de 90 x 110 cm. Le montant de cet achat s'élève à 4 549 € HT.



## Bon à savoir . . . Démarches pour les cartes grises à Damprichard

Depuis la fin d'année 2017, les différentes démarches concernant les cartes grises se font uniquement sur internet et cela n'est pas toujours très simple . . . et, parfois, sous des délais assez longs.

Alors, bonne nouvelle, pour une prestation peu coûteuse et top chrono en 10 minutes, le garage FAIVRE-TERVEL peut vous simplifier ces démarches.

Il vous propose les services suivants :

- ✓ Immatriculation des véhicules d'occasion et des deux roues.
- ✓ Immatriculation provisoire.

- ✓ Immatriculation de véhicules importés.
- ✓ Enregistrement de cession.
- ✓ Changement d'adresse.
- ✓ Déclaration d'achat pour les professionnels.

Les formalités peuvent se faire tous les jours, sauf le vendredi après-midi, aux heures d'ouverture : 7h30-12h et de 13h30-19h.

Le coût varie selon le type de démarche, entre 15€ et 30€.



# Avancement des travaux à la salle polyvalente et du foyer

Le samedi 8 septembre 2018 de 9 heures à 11 heures 30, les habitants de Damprichard pourront découvrir les nouveaux aménagements de la salle polyvalente et du foyer.



*La salle polyvalente avant les travaux*



*La salle polyvalente en cours de travaux*

Les tarifs de location de la salle polyvalente et du foyer seront prochainement publiés sur le site internet de la mairie.

En septembre 2018, les installations pourront de nouveau être utilisées.

Les réservations de la salle polyvalente et du foyer se feront en Mairie.



*Le foyer au début des travaux*



*Le foyer en cours de travaux*

Mme Annie MAUVAIS a été recrutée en tant qu'adjoint technique responsable de la salle polyvalente. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet.



## 30 Ans de Jumelage !

Le trentième anniversaire du jumelage entre les communes de Damprichard et Locmaria-Plouzané a été célébré le mercredi 9 mai à la salle d'Honneur de la Mairie.

A cette occasion, Mme Viviane GODEBERT, Maire de Locmaria-Plouzané, accompagnée de deux adjoints, Mme Isabelle GIBAUT et M. Emile KERANGOAREC, et d'une vingtaine d'habitants lanvénois ont été invités par M. Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard, les membres du Conseil municipal et du Comité de Jumelage.



*Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard  
Viviane GODEBERT, Maire de Locmaria-Plouzané  
Damprichard - 9 mai 2018*



*Chorale La Cécilia - Damprichard - 9 mai 2018*

La chorale La Cécilia a été très applaudie pour l'interprétation des chants locaux et bretons.

La cérémonie s'est poursuivie avec le partage du verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale où chacun échangeait des souvenirs et des anecdotes.



*Les membres présents des deux comités qui ont  
œuvrés au jumelage - Damprichard - 9 mai 2018*



# Nouveau service - Collecte d'amiante

Au vu de sa dangerosité, l'élimination de l'amiante doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de sécurité, d'où l'interdiction de le déposer en déchèterie.

PREVAL HAUT-DOUBS propose un service de collecte pour les particuliers résidant sur son territoire. Les dates et lieux de collectes sont organisés en fonction des demandes.

Les déchets acceptés sont : uniquement les déchets d'amiante liés à des matériaux inertes.

Quantité limitée par apport, par an et par foyer :

- ✓ 25 m<sup>2</sup> de couverture (plaques en fibrociment, ardoises) ayant conservé son intégrité (ne pas couper les plaques).
- ✓ 10 m de canalisation en fibrociment.
- ✓ 40 m<sup>2</sup> de dalles vinyle-amiante (linoléum, Daflex).
- ✓ 6 unités de bacs horticoles.

Pour tous renseignements ou inscription, contacter le service : [www.preval.fr](http://www.preval.fr) ou par téléphone : 03 81 46 95 22.

**ACCÈS AU SERVICE**

- Contactez Préal au 03.81.46.95.22 afin de retirer votre dossier d'inscription.
- Envoyez le dossier complété à Préal avec les pièces administratives nécessaires (justificatif de domicile...).
- Si votre dossier est conforme, Préal valide le dépôt.
- Vous recevez ensuite la fiche de confirmation (date, heure et lieu du dépôt) et les modalités de dépôt.  
*Attention, les enlèvements sont organisés en fonction des demandes, ce qui peut provoquer un peu d'attente.*
- Lors du dépôt des déchets, vous devrez présenter obligatoirement cette fiche de confirmation.

**CARTE DU TERRITOIRE DE PRÉVAL HAUT-DOUBS**  
Les habitants du territoire de cette carte bénéficient du service de collecte mis en place par Préal.

**NOUVEAU SERVICE pour les particuliers**

**préal**  
Haut-Doubs  
Fédération d'Environnement du Haut-Doubs

**COLLECTE DE L'AMIANTE LIÉ**  
SUR LE SECTEUR DE PREVAL HAUT-DOUBS

seulement sur inscription

*Vous avez un doute une question ?*

Contactez Préal Haut-Doubs :

- 2 rue des Tourbières BP 235 25304 Pontarlier Cedex
- [contact@preval.fr](mailto:contact@preval.fr)
- 03 81 46 95 22

[www.preval.fr](http://www.preval.fr)

Préal se réserve le droit de refuser le dépôt le jour J, si les conditions d'admission ne sont pas respectées.

# La Ludothèque P'titdou

Pour rappel, la ludothèque itinérante P'titdou se déplace chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à Damprichard. Celle-ci est animée par Emmanuelle MOUGENOT et fait le plaisir des petits et des grands de 14h30 à 17h30.

Vous trouverez ci-dessous le rapport d'activité de l'année 2017 sur notre commune, que nous avons reçu de Familles Rurales. Nous tenons à vous le faire partager pour vous démontrer tout l'intérêt de cette structure ludique et familiale.

Très belle année 2017 pour la ludothèque à Damprichard.

Suite à la journée de relance de septembre 2016, les familles sont venues nombreuses tout au long de 2017. Les jeux sur place mais aussi, les locations ont eu un vif succès. Le traditionnel goûter qui réunit tout le monde est toujours très attendu.

La salle polyvalente faisant peau neuve, depuis le mois de septembre, la ludothèque s'est installée dans la salle de motricité de l'école maternelle. Les familles apprécient le lieu, sa convivialité, et son espace plus feutré, c'est agréable pour les plus petits. Les plus grands peuvent aussi profiter des vestiaires avec des jeux qui leur sont destinés !

## La fréquentation :

Familles inscrites : 19 dont 2 nouvelles

Enfants de - 6 ans : 21

Enfants 6 ans et + : 18

Soit : **39 enfants**



	Nombre moyen		
	Familles enfants	Structures enfants	Adultes
1 <sup>er</sup> trimestre	19	0	18
	19		
2 <sup>ème</sup> trimestre	17	0	8
	17		
3 <sup>ème</sup> trimestre	17	0	7
	17		
4 <sup>ème</sup> trimestre	19	0	11
	19		
<b>TOTAL</b>	18		10
	18		

**Les accueils**  
Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois,  
14 h 30-17 h 30



# La vie associative

Visite des enfants de l'école Arc en Ciel chez les Sapeurs-pompiers

Juin 2014



## Damprichard - Locmaria-Plouzané . . .

Cette année, les vacances de février ne concordaient pas avec celles de la zone bretonne. Malgré tout, 20 enfants et leurs accompagnateurs ont fait le déplacement depuis la Bretagne du 2 au 8 mars 2018.

Le programme des activités a été établi pour permettre aux jeunes Lanvéneçois de retrouver leurs amis et leurs familles, le temps d'un week-end, les 3 et 4 mars, au gîte de Cerneux-Billard dans une ambiance joyeuse et conviviale.



*Visite à Besançon - mai 2018*

Dès le lundi, les jeunes bretons ont profité du programme concocté par le Comité de Jumelage : une journée à Mulhouse avec la découverte des musées de l'automobile et du train, la visite des établissements SAUGE à Montlebon, une initiation aux poneys à Bonnétage, les plaisirs de la glisse sur la patinoire à Saignelégier, un atelier cuisine. Malgré le manque de neige, un après-midi bob au Mont Meusy a été bien apprécié !

Dans le cadre du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage des communes de Damprichard et Locmaria-Plouzané, des adultes ont fait le voyage vers notre village, du 7 au 11 mai 2018, où ils ont été reçus dans les familles.

Ils ont découvert la région avec un programme d'activités diverses :

- ✓ La visite du musée de l'Horlogerie et de la Fonderie OBERTINO à Morteau.
- ✓ La promenade au Saut du Doubs à Villers-le-Lac.
- ✓ La découverte de Besançon à bord du petit train et en bateau, puis de la chocolaterie LE CRIOLLO.

Le Comité remercie toutes les familles qui ont accueilli les amis bretons pendant ce séjour.

Comme toutes les années, les enfants de Damprichard ont été reçus en Bretagne du 7 au 13 juillet où ils ont profité du programme prévu par le Comité de Locmaria-Plouzané.

Un merci particulier à Sébastien DUFAY, Président depuis fin 2013, pour son investissement dans le Comité de Jumelage de Damprichard, qui quitte son poste pour se destiner à d'autres activités. L'élection du nouveau président se fera lors de la prochaine assemblée générale dans le courant de décembre 2018.



## Du changement chez les Anciens Combattants . . .



*Commémoration du 8 mai 2018*

Après avoir succédé à M. Paul PAGNOT en janvier 1996, M. Bernard FEUVRIER a souhaité se retirer de la présidence des Anciens Combattants.

En avril 2018, M. Pierre MONNET est élu Président. Il est secondé par M. Francis DUBOC, Secrétaire-Trésorier.

L'association est formée de 44 membres issus des communes de Damprichard, Belfays, Charmauvillers et Goumois.

Les membres de la section participent aux commémorations du : 11 Novembre (Armistice), du 8 Mai (victoire de la guerre de 1940) et le 5 Décembre (fin des hostilités en Algérie).

Les Anciens Combattants déplorent les décès successifs de Mrs. Gabriel BOBILLIER, Ancien combattant d'Algérie et Maurice TERVEL dernier combattant de la section à la guerre 1940/1945.



## Hommages à Anne Frank

Suite à des problèmes techniques, la lecture faite par les enfants à la cérémonie du 8 mai 2018 était inaudible.

Les membres de la commission de Communication ont souhaité transmettre

aux administrés quelques extraits des textes d'Anne FRANK cités par les élèves de l'école "Les Marronniers".

Un grand merci aux enfants et aux enseignants pour leur présence assidue.

"D'innombrables amis et relations sont partis pour une terrible destination. Soir après soir, les voitures vertes ou grises de l'armée passent. Personne ne peut se soustraire à son sort à moins de se cacher." (19 novembre 1942)

"Hier soir, nous sommes descendus tous les quatre dans le bureau privé et avons mis la radio de Londres, j'étais tellement terrorisée à l'idée qu'on puisse nous entendre que j'ai littéralement supplié papa de remonter avec moi ; maman a compris mon inquiétude et m'a accompagnée." (11 juillet 1942)

"Le soir dans mon lit, je me vois seule dans un cachot, sans Papa ni Maman. Parfois, j'erre sur la route, ou notre Annexe prend feu, ou ils viennent la nuit nous chercher et, pleine de désespoir, je me cache sous le lit. Je vois tout, comme si je subissais vraiment, avec en plus le sentiment que cela pourrait m'arriver d'un moment à l'autre." (8 novembre 1943)

"Quand quelqu'un vient de l'extérieur, les vêtements pleins de vent et le visage encore froid, j'ai envie de me cacher la tête sous les couvertures pour ne pas penser : "Quand aurons-nous le droit de respirer l'air frais ?" Et comme je ne peux pas cacher ma tête sous les couvertures, mais dois au contraire la tenir droite et digne, ces pensées me viennent malgré tout, et pas seulement une fois mais plusieurs, des milliers de fois. Tu peux me croire, quand on est enfermé pendant un an et demi, certains jours, on en a assez. Faire du vélo, danser, siffler, découvrir le monde, me sentir jeune, savoir que je suis libre, voilà à quoi j'aspire." (24 décembre 1943)

"Dans la journée, nous sommes constamment obligés de marcher sur la pointe des pieds et de parler tout bas parce qu'il ne faut pas qu'on nous entende de l'entrepôt." (11 juillet 1942)

"Ce que j'ai encore de meilleur, il me semble, c'est de pouvoir au moins noter ce que je pense et ce que j'éprouve, sinon j'étoufferais complètement." (27 avril 1944)



## Gym Plaisir . . . Un nouveau Comité

La gymnastique est la spécificité de "Gym Plaisir" qui conjugue le sport et le plaisir de se retrouver ensemble dans l'effort.

Astrid AUBRY et Lucienne VON GLAUBITZ animent, chaque semaine, les cinq séances d'exercices divers pour un bon entretien physique. Elles s'adaptent aux différentes tranches d'âges, des plus jeunes au plus âgées.



Le 3 octobre 2017, un nouveau comité a été mis en place. Colette SANDOZ, la

Présidente, est épaulée de : Lysiane BOUTEILLE (Vice-présidente), Marie-Christine BESSOT (Trésorière), Dominique NARBAY (Trésorière adjointe), Jeannette TRIBOULET (Secrétaire) et huit autres membres : Catherine SHERIF, Josette SILVANT, Marie-France MOUGIN, Régine EMONIN, Martine MARMET, Anny ROMAIN, Bernadette SCHELL et Josiane BOUVIER.

L'association reprendra ses habitudes à la rentrée 2018 avec les pratiques dans la salle située au-dessus du foyer, le lundi à 20 heures avec Astrid AUBRY et le mardi après-midi à 14 heures avec Lucienne VON GLAUBITZ. Les horaires des cours à Charquemont restent inchangés.

Toute l'équipe de "Gym Plaisir" reste motivée afin de continuer à œuvrer pour la santé qui est d'utilité publique. Elle vous attend, nombreux et nombreuses, dès le lundi 10 septembre 2018.

Contacts téléphone : Christine TRIBOULET : 03 81 44 27 53 ou Colette SANDOZ : 03 81 68 20 10.



## Les échos du Club 3 Amitié Loisirs

A la rentrée 2018, le Club 3 Amitié Loisirs reprendra ses activités dans ses locaux entièrement rénovés. Il est ouvert tous les mardi et jeudi de 13 heures 30 à 18 heures.

Rompre avec la solitude, se faire de nouveaux amis, partager les loisirs : jeu de cartes, de société . . . D'autres activités sont proposées : initiation ou pratique de la danse en ligne le jeudi tous les quinze jours ; la marche avec la découverte de la nature, le mardi matin une semaine sur deux suivie du repas tiré du sac ; l'atelier bricolage où sont confectionnées de belles réalisations promues à décorer les tables lors des repas et exposées le jour de la kermesse.

Après une année un peu compliquée du fait des travaux de restructuration des salles polyvalente et du foyer, les manifestations habituelles n'ont pas pu être organisées

(kermesse, loto, repas de Noël et de fin saison, entre autres). En compensation, les transports en bus aux journées de l'Amitié et de la sortie annuelle étaient gratuits auxquels s'ajoutait une réduction sur les tarifs proposés.

Le concours de tarot s'est déroulé à la salle des Fêtes de Trévilleurs où il a rencontré un franc succès.

Le mardi 2 octobre 2018, l'assemblée générale est organisée dans la salle du Club et, comme à l'habitude, le repas de midi est offert à tous les adhérents. Venez nombreux !

Pour rejoindre l'équipe du Club 3 Amitié Loisirs ou pour obtenir des renseignements, contacter le Président, Etienne BOBILLIER au 03 81 44 26 68 ou 06 41 86 79 74.

Profitons encore des bons moments !



*Sortie annuelle à Monnet-la-Ville – Avril 2018*



# La chasse aux œufs

Samedi 31 mars 2018, le Comité des Fêtes a organisé sa première "chasse à l'œuf" gratuite pour les enfants de Damprichard de 3 à 10 ans.

Cette manifestation a rencontré un vif succès. En effet 120 enfants se sont inscrits pour chercher des œufs en plastique sur un terrain truffé de cachettes.

Chacun devait venir avec un petit panier pour la récolte. Beaucoup d'entre eux ont joué le jeu en les fabriquant eux-mêmes, il y en avait des magnifiques et d'autres très étonnants.



La chasse à l'œuf s'est déroulée sur deux sessions, l'une pour les jeunes de 3 à 5 ans de 14h00 à 15h00, l'autre pour ceux de 6 à 10 ans de 15h30 à 16h30.

Pour chaque groupe, un œuf en or était caché. Le premier enfant qui le trouvait, devait le rapporter en échange d'une belle surprise. Bravo aux deux gagnants :

- ✓ Pierre GAUTHIER pour les petits.
- ✓ Marine MOUGIN pour les grands.



À la fin de la manifestation, chaque enfant est reparti avec un sachet de divers chocolats.

L'après-midi s'est déroulé dans un esprit bon enfant, avec le soleil en prime. Les enfants et les parents ont été enchantés, ils ont demandé si la manifestation serait reconduite.

Alors rendez-vous à l'année prochaine, le Comité des Fêtes vous accueillera avec plaisir !!!



# Les amateurs de zumba en piste !

<p>D A N C E  F I T</p>	 <p>Dance Fit reprend ses activités à la salle polyvalente de Damprichard le lundi 10 septembre 2018 de 19 heures 45 à 21 heures.</p>	 <p>D A N C E  F I T</p>
---	--	---

# Les locations du Comité des Fêtes



## CONDITIONS DE LOCATION DU MATÉRIEL DU COMITÉ DES FÊTES DE DAMPRICHARD

LA LOCATION DE MATERIEL EST ACCORDEE AUX CONDITIONS SUIVANTES :  
Les associations de Damprichard bénéficient d'une réduction de 50% du tarif de location, mais cette réduction ne s'applique pas aux CAUTIONS.

DESIGNATION	PRIX POUR LES PARTICULIERS	PRIX POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS DE DAMPRICHARD	CAUTION
1 TABLE + 2 BANCS	3€	1,50€	50€ jusqu'à 5 tables 100€ jusqu'à 10 tables
1 TABLE	1.50€	0.75€	10€
LOT DE 2 BANCS	1.50€	0.75€	10€
PETIT CHAPITEAU VITABRI 3M X 4,5M	30€	15€	200€
GRAND CHAPITEAU VITABRI 10 M X 6M	100€	50€	200€
PARASOL CHAUFFANT + BOUTEILLE DE GAZ	40€	20€	50€
PERCOLATEUR	10€	5€	30€
PLANCHA 0.90x0.40 AVEC RÉCHAUD	30€	15€	50€
CREPIERE + BOUTEILLE DE GAZ	30€	15€	100€
RECHAUD A GAZ + BOUTEILLE DE GAZ	20€	10.00€	40€
BOUTEILLE DE GAZ SEULE	15€	7.50€	30€
PETITE CASSEROLE A TARTIFLETTE (ø90)	20€	10€	50€
GRANDE CASSEROLE A TARTIFLETTE (ø120)	30€	15€	50€
FAITOUT 36L	5€	2.50€	20€
SONO ( <i>Sauf Particuliers</i> )		75€	1000€

Le règlement est à faire de préférence par chèque libellé au nom du Comité des Fêtes de Damprichard, et à remettre à Mr Joris PIERRE, qui le transmettra au trésorier.

L'obtention du matériel se fera suivant les dispositions du responsable du matériel. Pour ce faire, prendre contact avec Mr Joris PIERRE 6 rue Bernard Clavel à Damprichard. Tel : 06.42.46.56.06.

Le montage et le démontage des grands chapiteaux VITABRI se fera avec un membre du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes suivant ses disponibilités. **(Prévoir au moins 6 personnes au montage, vu le poids du chapiteau)**

**LE MATERIEL EMPRUNTÉ DOIT ETRE RENDU PROPRE ET EN BON ÉTAT, SINON LA CAUTION SERA CONSERVÉE.**  
DE PLUS SI D'ÉVENTUELS DOMMAGES SONT CONSTATÉS (DÉGRADATION, CASSE, PERTE ET/OU VOL), LE LOCATAIRE SERA PÉCUNIAIREMENT RESPONSABLE, EN COMPLÉMENT DE L'ENCAISSEMENT DU CHEQUE DE CAUTION.

## Une belle amitié musicale

Le 19 mai dernier, l'Harmonie était invitée à Saint-Etienne pour un concert avec l'harmonie de TERRENOIRE, dirigée par un enfant de Damprichard, Patrick MAUVAIS dit "le Blanc".

C'était la seconde fois, que l'AVENIR se rendait dans le Forez, la première fois c'était en 1996. L'échange entre les deux ensembles a perduré puisque TERRENOIRE est venue par deux fois dans le Haut-Doubs. Une belle et grande amitié musicale longue de vingt-deux années !

Les musiciens de l'harmonie gardent d'excellents souvenirs du concert et de l'accueil des musiciens de TERRENOIRE.

A noter également l'excellente prestation de l'orchestre junior dirigé par Sophie AMAT, au festival des jeunes musiciens aux Fins.

Depuis trois ans, l'Harmonie réalise des prestations de qualité, reconnues par de nombreux musiciens d'autres formations musicales, que ce soit à domicile mais aussi à l'extérieur (Saint-Vit, Saint-Etienne, Sancey-sur-Saône, Conservatoire de Neuchâtel en Suisse).

L'arrivée de Bernard PAVY à la direction y est pour beaucoup, il sait transcender et motiver ses musiciens, pour qu'ils progressent et donnent le meilleur !

Les musiciens de l'Harmonie le remercient chaleureusement et attendent impatiemment les prochains challenges que Bernard leur proposera !

L'harmonie vous donne rendez-vous le samedi 24 novembre pour son concert de la Sainte Cécile.



## Quoi de neuf au Club Pétanque Loisir ?

Les beaux jours étant arrivés, l'association Pétanque Loisir a repris ses activités depuis fin avril.

Vous pouvez vous entraîner le jeudi soir à 18h30 et le dimanche à 14h30 à l'ancien stade, si le temps le permet.

Le terrain de pétanque est ouvert à tout public, pour les personnes désirant apprendre ou pour se détendre, à partir de sept ans. Les personnes mineures restent sous la responsabilité des parents.

Les inscriptions sont gratuites pour les enfants de moins de 10 ans, elles s'élèvent à 5 € pour les jeunes de 10 à 16 ans et à 15 € à partir de 16 ans.

L'association organisera son premier

concours de pétanque fin août-début septembre. La date reste à définir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Christophe LOMBARD au : 06 81 91 37 71.



## Superbe soirée !



La Compagnie Théâtrale de Damprichard a régalé son public avec la magnifique interprétation de la comédie "Tout le plaisir est pour nous" de Ray COONEY.

La mise en scène, l'interprétation, les décors . . . tout est bien pensé et dans les

moindres détails. Dès le lever de rideau, le jeu dynamique des acteurs a captivé les spectateurs dans les multiples intrigues de ce Vaudeville.

Bravo ! Bravo à toute l'Equipe de la Compagnie Théâtrale



## Du changement à l'ESPM . . .

A la tête de l'Entente Sportive du Pays Maîchois depuis 12 ans, Christian DUBAIL, dit "Badu", a décidé de passer la main, tout en restant au club comme il l'a toujours été.

Cécile MUNNIER, Vice-présidente, et René PERROT, Trésorier, font de même après des dizaines d'années à œuvrer pour le club et ses licenciés.

Ils peuvent être fiers d'avoir fait vivre une association qui se porte bien sportivement et financièrement.

Tous les trois accompagnent le nouveau bureau, élu lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars dernier, pour aider à écrire une nouvelle page.

La préparation de la future saison commence . . .

Le nouveau bureau est composé comme suit :

- ✓ Jean-François BARTHOULOT : Président
- ✓ Benjamin THIERRY : Vice-président en charge de la partie sportive
- ✓ Didier LEPEME : Vice-président en charge des animations et de la vie du Club
- ✓ Mickaël TIROLE : Trésorier
- ✓ Emmanuelle VUILLEMIN : Secrétaire.

En début d'année, l'ESPM a reçu le label "ESPOIR" par la Fédération Française de Foot pour récompenser l'association pour ses très bons éducateurs.

### Les Membres du nouveau bureau



*Benjamin THIERRY - Michaël TIROLE - Jean-François BARTHOULOT  
Didier LEPEME - Emmanuelle VUILLEMIN*



# Les infos du Ski Club



*Entrainement - 6 décembre 2017*

Fort de plus de 110 adhérents et de 54 jeunes inscrits à l'école de ski, le Ski Club se porte bien. Il y a toujours des changements avec deux nouveaux vice-présidents : Arnaud JACQUOT des Ecorces et Marc-Olivier RENAUD de Fournet-Blancheroche. Notre fidèle trésorier, Paul MAUVAIS, a souhaité profiter pleinement de sa retraite avec Sylvie et ainsi, Alexandre LOUVET de Charquemont a repris la trésorerie.

Le comité a vu l'arrivée d'Aline SILVANT (Damprichard), de Sylvain MIDEZ (Charquemont), de Fabrice GUILLEMIN (Frambouhans), et le départ de Samuel BOBILLIER.



*Championnat de France des Clubs 2018  
La-Clusaz*

*De gauche à droite*

*Alix RENAUD, Nicolas GROSLAMBERT,  
Nathan PERROT-AUDET et Elie THOUVEREY*

On sent donc un renouveau avec les "anciennes" figures du Ski Club, principalement de Damprichard, qui l'âge avançant, laissent la place à d'autres bénévoles, malheureusement, trop peu représentés par la population locale. N'hésitez donc pas à rejoindre l'équipe !

Sportivement, la saison fut bonne avec une 9<sup>ème</sup> place au classement final de la coupe du Doubs et plusieurs podiums, comme celui de Cyrielle PARENT (Tréviillers) qui finit première au classement de la Coupe du Doubs catégories U18.

Le 19 janvier, le Ski Club a organisé une manche de la coupe du Doubs, la première fois pour toutes les catégories (U8 à séniors). Le manque de neige a obligé le groupe à se déplacer sur le site des Fourgs. L'organisation s'est bien déroulée. Pour tous les clubs du Massif jurassien, le Ski Club donne l'image d'une équipe dynamique et surtout sympathique.

Les skis sont rangés, les baskets et les vélos de route ou VTT sont maintenant ressortis !

A l'agenda, le rendez-vous du 9 septembre 2018 est fixé pour le Trail des Echelles de la Mort et la Marche des Bisons au départ de la salle polyvalente qui, nous l'espérons, aura terminé son lifting !

Les parcours sont modifiés. Le grand parcours du trail passe de 23 à 26 km et majoritairement en sens inverse. La marche des bisons (12 km) a son propre circuit et toujours, le petit saucisson à la viande de bison, le Comté et le(s) petit(s) verre(s) de vin blanc à déguster devant le tipi !



*Trail  
septembre 2017*



# Divers

Commémoration du 8 mai 2013



## Dates à retenir

<b>Été au Village</b> (organisé par le Comité des Fêtes)	
Samedi 11 août 2018.....	Parking de la salle polyvalente
<b>Portes ouvertes de la salle polyvalente et du foyer</b>	
Samedi 8 septembre 2018 de 9 heures à 11 heures 30 .....	Salle polyvalente
<b>Trail</b> (organisé par le Ski Club Damprichard)	
Dimanche 9 septembre 2018.....	Salle polyvalente
<b>Assemblée générale</b> (organisée par le Club 3 Amitié Loisirs)	
Mardi 2 octobre 2018.....	Salle du Foyer
<b>Banquet des classes en " 8 "</b> (organisé par les jeunes de 20 ans)	
Samedi 20 octobre 2018 .....	Salle polyvalente
<b>Foire Saint Martin</b>	
Dimanche 4 novembre 2018.....	Place du village
<b>Don du sang</b>	
Lundi 5 novembre 2018 (16 heures à 19 heures 30).....	Salle polyvalente
<b>Vide penderie</b> (organisé par l'association ABCD)	
Dimanche 11 novembre 2018.....	Salle polyvalente
<b>Concert de la Sainte Cécile</b> (organisé par l'Harmonie L'Avenir)	
Samedi 24 novembre 2018 .....	Salle polyvalente
<b>Repas de Noël</b> (organisé par le Club 3 Amitié Loisirs)	
Jeudi 13 décembre 2018.....	Salle polyvalente
<b>Noël au village</b> (organisé par le Comité des Fêtes)	
Samedi 22 décembre 2018 .....	Place du village
<b>Concert de la chorale La Cécilia – Noël au Village</b>	
Samedi 22 décembre 2018 .....	Eglise



## Nouveau cabinet de soins à Damprichard

Depuis le début de l'année, Mme Sabrina MALTET, infirmière libérale, a ouvert un cabinet de soins, situé 6 rue des Ecoles, où elle assure une permanence tous les samedis matin de 8 heures à 9 heures.

Les personnes qui requièrent des soins à domicile peuvent contacter l'infirmière par téléphone au : 07 72 32 00 88 ou 03 81 43 05 39.

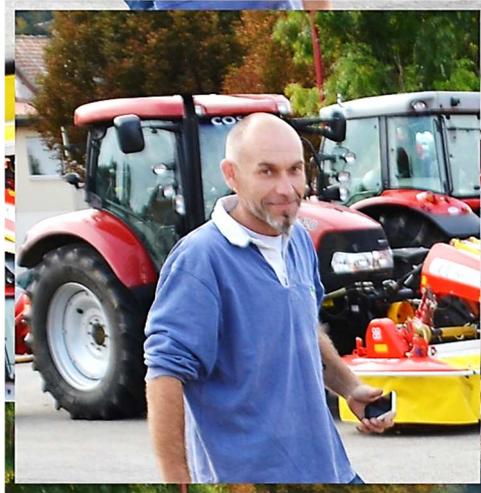


## Du changement aux Bisons du Sachuron

C'est maintenant David REY qui est aux manettes de l'exploitation du Sachuron.

44 ans, originaire de l'Isère, son envie de travailler sur une ferme avec des bisons s'est concrétisée le 1<sup>er</sup> mars 2018, avec la reprise de l'exploitation de Jeannot GUILLAUME qui tire, donc, sa révérence pour profiter de la retraite.

Celui qui a créé cet élevage atypique du haut-Doubs va garder un œil attentif et bienveillant sur l'activité touristique liée à ce site.



Les prestations sont toujours assurées par le nouveau propriétaire : les animations, les visites, les journées pédagogiques pour les enfants, la vente de viande et de charcuterie de bison, etc.

Trente-huit bisonneaux sont nés depuis fin avril. Ils attendent impatiemment votre visite !!!

Les coordonnées du site sont inchangées. Contacter David REY par téléphone au 06 89 09 56 28 ou par email :

[bisonsachuron@gmail.com](mailto:bisonsachuron@gmail.com)



## Super ambiance au carnaval à Maïche !

Les jeunes enfants de l'école maternelle de Damprichard étaient très fiers de jouer les artistes en herbe au carnaval de Maïche.

Cette année, "Arts et jouets" était le thème choisi. Les beaux déguisements étaient tout en noir. Un plastron différenciait les classes. Une palette de peintre pour les petits, des feutres multicolores



pour la moyenne section et des crayons de couleur pour les grands. Chaque enfant arborait dans son dos deux accessoires en grand format.

En classe, les enfants ont participé à la décoration des tenues carnavalesques et la confection finale a été réalisée par les parents au cours d'une soirée "costumes".

Tout ce petit monde était ravi de défiler sous les applaudissements.



Le service civique en milieu scolaire est possible à Damprichard.  
Si vous êtes intéressés, contacter les écoles primaire et maternelle :

**Ecole primaire "Les Marronniers"**

Tél : 03 81 44 20 38

Courriel : [ecole.damprichard@ac-besancon.fr](mailto:ecole.damprichard@ac-besancon.fr)

**Ecole maternelle "Arc en Ciel"**

Tél : 03 81 44 53 58

Courriel : [maternelle.damprichard@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.damprichard@ac-besancon.fr)

## Les infos de l'association "Musiques à Saint-Hipp' Anim"

Le groupe Musiques à SAINT-HIPP "ANIM" propose de nombreuses activités, telles que :

✓ **Un festival itinérant de musiques**

Du 17 au 27 juillet 2018 pour sa 13<sup>ème</sup> édition, l'association propose plus de trente moments de musique dans dix-huit lieux différents à Saint-Hippolyte et alentours.

✓ **Une chorale éphémère**

La chorale du festival est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent vivre le festival intensément.



✓ **Un convoi musical**

Tel le commerce ambulant bien connu en milieu rural, le Convoi Musical traverse des villages et vous propose un moment de musique et de convivialité ouvert à toutes et à tous !

✓ **Des randonnées accompagnées**

Les randonnées de l'été proposent à tous les amoureux de la nature de découvrir les différents sites naturels et



*Chapelle Urtière -20 juillet 2017*

patrimoniaux du secteur. Rendez-vous tous les mercredis des mois de juillet et août 2018 !

✓ **L'entretien et le balisage des sentiers**

Le maintien en bon état et le balisage des sentiers qui sont nécessaires pour tous les marcheurs tout au long de l'année.

L'association sera heureuse de vous accueillir très nombreux à ces événements qui font désormais partis du paysage estival de Saint-Hippolyte et, si vous souhaitez soutenir et encourager ces actions, vous pouvez adhérer à l'association en vous adressant à :

**MUSIQUES A SAINT-HIPP' ANIM**

Place de l'Hôtel de ville  
25190 SAINT-HIPPOLYTE

[contact@musiquesasainthipp.fr](mailto:contact@musiquesasainthipp.fr)  
[www.musiquesasainthipp.fr](http://www.musiquesasainthipp.fr)



## Rendez-vous des Marchés Estivaux

Découvrez ou redécouvrez les spécialités régionales et le savoir-faire des artisans locaux qui vous attendent sur les marchés nocturnes. Ils sont organisés par l'Office du Tourisme du Pays Horloger et les communes concernées aux dates détaillées ci-dessous :



# MARCHÉS

produits régionaux et artisanat

# NOCTURNES

DU PAYS HORLOGER

17h - 22h

Restauration & buvette

Samedi  
**23 JUIN**  
à VILLERS-LE-LAC

Vendredi  
**6 JUILLET**  
à GRAND'COMBE  
CHATELEU

Samedi  
**21 JUILLET**  
à CHARQUEMONT

Samedi  
**4 AOÛT**  
à PLAIMBOIS  
DU MIROIR

Samedi  
**11 AOÛT**  
à VAUFREY

Samedi  
**25 AOÛT**  
à LES FINS



Organisés par les communes en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Horloger

# Instants détente

Maquette réalisée  
par la Caporale BRISEBARD Victoria et le Sergent MENETRIER Mathieu



# Souvenirs ... Souvenirs ... Quelques extraits du Tour du Village

Juin 1961 - n° 124

## **La vie au village :**

### Le temps :

Après une longue période froide et pluvieuse (on a même vu de la neige fin juin), le soleil semble enfin vouloir sourire. Les cultivateurs qui ont eu le temps de fourbir leurs armes vont entrer dans la bataille des foins.

### Sur 2 roues :

La municipalité a dû prendre un arrêté pour modérer les ardeurs des jeunes motards qui troublaient par des ronflements intempestifs et nocturnes le sommeil de la population et les émissions de télévision. Elle a rappelé également qu'il ne fallait pas prendre les rues du village pour des pistes d'entraînement. Il était temps, 2 enfants déjà ayant été renversés.

### Sur 4 roues :

On croit que M. Joseph Fleury pense à apprendre à conduire à sa dame, car il a fait agrandir les portes de son garage!



## **Nouvelles des soldats :**

Ouargla - le 2 mai - Gérard PRONCK :

« Le colis, véritable trait d'union entre le pays et les soldats, nous montre que malgré la distance, nous ne sommes pas oubliés. Cela contribue beaucoup à maintenir le moral, et à prendre notre mal en patience. Après un mois de vacances à Laghouat, j'ai rejoint mon bureau. Je passe pas mal de temps à lire ou à la piscine »

La Fayette - le 19 mai - Germain FRANCHINI :

« Pour faire les mots croisés, j'ai mobilisé toute la piaule. C'est moi qui trouvais les noms de pays. Nous avons passé un bon moment. Ici tout va très bien. J'espère revenir pour la fête. Merci pour le tour et pour les colis. Saluez pour moi tous les copains. Dites-leur que le Maçon va bien et qu'il a changé de coin. Il est maintenant aux "Galeries Lafayette"... »

Ferme du Caid - le 20 mai - Coco MUNNIER :

« C'est toujours avec autant de plaisir que je reçois le tour. Ici tout va bien depuis mon retour de perm. Ce que je regrette, ce sont les tables de ping-pong de la Maison des Jeunes! »



# Divertissements

Les deux photos ci-contre présentent sept différences. Lesquelles ?



A vos crayons !



Solution : 1 : blason - 2 : écusson - 3 : tuyau échappement - 4 : gyrophaire - 5 : bout échelle - 6 : écriture - 7 : mégaphone.

# Sapeurs-Pompiers de Damprichard

Portes ouvertes - juin 2017



## Historique

- ↳ 1933 : Création du corps des sapeurs-pompiers communaux géré par la Mairie.
- ↳ 1950 : Constitution de la clique des Sapeurs-pompiers.
- ↳ 1990 : Formation d'une section locale de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) pour assurer la relève, sur l'initiative et sous la responsabilité d'Etienne BOBILLIER et d'Eric GUENOT.

### Nouvelle section des JSP - 1990



Depuis l'année 2002 :

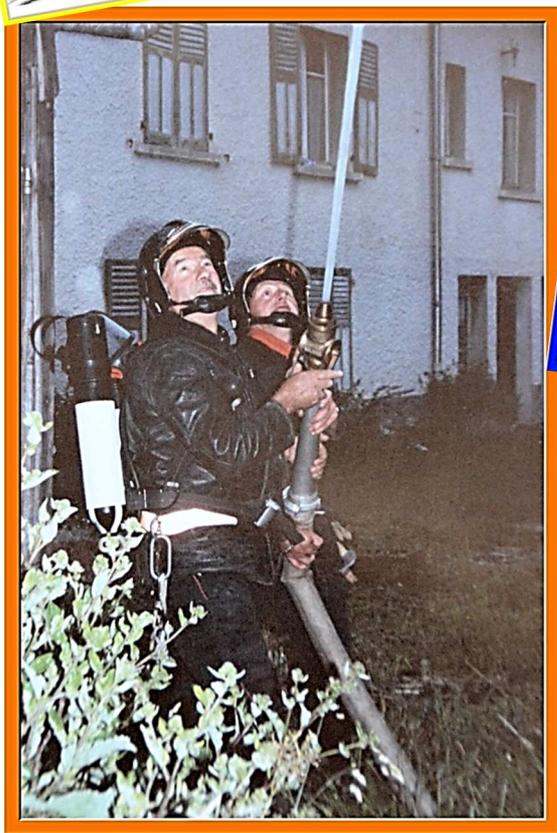
- ↳ Départementalisation du centre de secours permet d'être mieux doté en équipements, véhicules et locaux.
- ↳ Un nouveau Camion-Citerne Rural hors route (CCR) va bientôt arriver pour remplacer le Fourgon Pompe Tonne Hors Route (FPTHR).

### La caserne - 2003



## Le ressenti des Anciens Sapeurs-Pompiers

"La mission des anciens pompiers était au premier abord les incendies de toutes sortes. Puis, nous réalisions certaines tâches : déboucher les égouts, vider les caves par temps de grêle, déneiger les toits, transporter les défunts lors des enterrements. Nous assurions la circulation lors des courses de vélo et à pieds. Nous sortions le foin des fermes quand le regain chauffait trop. Nous aimions aider la population."



*Gabriel BOBILLIER, dit "Gaby"  
Bernard JEANNOTOT, dit "Nanar"*



**Camille, 74 ans**

"J'ai de très bons souvenirs de ce temps-là. J'ai transmis ma passion à mon fils Arnaud".

# Le Fonctionnement du Centre de Secours

Le Centre de Secours de Damprichard est composé uniquement de sapeurs-pompiers volontaires (SPV), ce qui signifie qu'il n'y a pas de permanence à la caserne.

Toutefois, afin d'assurer les interventions, le centre est organisé (comme beaucoup d'autres) en équipes de garde.

Répondre aux différentes interventions, environ 200 par an, réparties ainsi :

- ↳ Le secours à la personne,
- ↳ Les accidents sur voie publique, les incendies,
- ↳ Les opérations diverses (inondations, ouvertures de porte pour personnes ne répondant pas aux appels, secours animalier, protection des biens...).
- ↳ Le maintien des acquis : une manœuvre et une séance de sport mensuelle avec tout le personnel, et lors d'une manœuvre de garde avec les agents qui sont d'astreinte.
- ↳ La formation : maintien des acquis, spécialisations, permis poids lourds, passage au grade supérieur...
- ↳ L'entretien du centre : nettoyage des locaux, inventaire et entretien des véhicules.
- ↳ Les cérémonies : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre . . .
- ↳ Distribution des calendriers (dans le cadre de l'amicale).



## Portes ouvertes - 6 juin 2015



*Manoeuvre d'accident de voie publique*

## L'organisation d'une équipe de garde

Actuellement il y a trois équipes, plus un médecin commandant et une infirmière principale. Chaque garde est d'astreinte une semaine sur trois, du lundi au lundi. Elle se retrouve à la caserne :

- Le lundi soir à 19h45 à la prise d'astreinte, pour s'échanger les informations, administratives et techniques, nécessaires au bon fonctionnement du centre.
- Le samedi à la manœuvre de garde, pour l'inventaire des véhicules, l'entretien des locaux, du matériel et le maintien des acquis.

Cette astreinte se tient :

- En semaine, uniquement les nuits de 18h00 à 6h00 du matin (individualisée en fonction des horaires de chacun).
- Les week-ends et les jours fériés.

Les jours ouvrables, ce sont les sapeurs-pompier disponibles sur Damprichard qui assurent les départs. Ils se sont renseignés comme disponibles dans le système informatisé "ARTEMIS®" qui les alerte en cas d'intervention, en fonction de leur grade et de leurs compétences. A ce titre, signalons que certains Sapeurs-Pompier Volontaires (SPV) disposent d'une convention entre leur employeur et le SDIS<sup>1</sup>, qui leur permettent de pouvoir s'absenter de leur travail pour partir en mission. Merci aux employeurs !

De ce fait, nous avons un Sapeur-pompier de Sancey qui travaille sur Damprichard. Cela lui permet d'intervenir avec le groupe local, grâce à un double engagement.

En dehors des astreintes, on peut se mettre disponible ou indisponible en exécutant une manipulation par téléphone.



## Le déroulement d'une alerte

Souvent, la population locale connaît mal la manière dont les pompiers sont alertés pour une intervention.



Lorsqu'une personne appelle les pompiers (le 18 ou le 112) pour une demande de secours, son appel est réceptionné par le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) situé à Besançon.

En parallèle, un ticket de départ est édité par l'imprimante du centre sur lequel sont indiqués : la nature et l'adresse de l'intervention, le numéro de l'appelant, les véhicules de secours et les sapeurs-pompier engagés. A leur arrivée à la caserne, les pompiers acquittent leur présence (le CTA



L'opérateur déclenche, par système informatique, les moyens et les centres de secours adéquats qui dépendent de la commune où se situe l'intervention.

Les pompiers disponibles sur le planning du centre sont alertés par la sonnerie de leur bip (la sirène ne sonne plus !) puis, ils se rendent à la caserne.

sait alors que l'alerte est bien passée), prennent connaissance du ticket de départ, s'habillent avec les équipements de protections individuels adaptés à la nature de l'intervention (exemples : veste et casque de feu, cagoule, gants) puis, ils se rendent sur les lieux de l'intervention.



Si l'attente des secours semble toujours trop longue, sachez que les départs se font en moyenne de 5 à 8 minutes après la sonnerie des bips !

<sup>1</sup> SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

## Les Pompiers nous racontent . . .

**Vincent, 33 ans**

"Je suis pompier pour venir en aide aux citoyens. C'est une passion qui a commencé à l'âge de 12 ans en tant que JSP (Jeune Sapeur-Pompier) ce qui me permet de m'épanouir. Et le summum, c'est de faire des interventions avec sa femme !"

**Elsa, 17 ans**

" Ce que j'aime chez les pompiers c'est de venir en aide à des personnes qui en ont besoin ! Ce qui est positif c'est d'être un groupe et que l'on s'entraide ! L'équipe de pompiers est une deuxième famille car on s'aide dans les moments dit difficiles, et l'on passe de très bons moments tous ensemble, j'aime ces moments de convivialité et de partage ! "

**Arnaud, 33 ans**

" C'est sûr qu'être pompier volontaire demande beaucoup de temps et d'investissement, mais c'est un tel enrichissement personnel. Lorsque les victimes nous disent un simple « merci », c'est énormément gratifiant, on se sent utile. J'aime aussi cette montée d'adrénaline que procure la sonnerie du bip, ou lorsqu'on se fraye un chemin dans la circulation pour aller au feu. Pour moi c'est comme avoir une deuxième famille. Partager les casse-croustes après les interventions pour décompresser ou lors des journées organisées que nous faisons pour resserrer les liens, est très important pour moi. "

**Victoria, 23 ans**

"Rendre service à la population, occuper mon temps libre pour rendre secours à des personnes qui en ont besoin, je trouve ça cool, on se rend utile, le contact avec les victimes, les collègues, l'action, l'adrénaline... "

**Yves, 61 ans**

"C'est en 1990 que j'ai décidé d'être sapeur-pompier vu que mon père et mon beau-frère ont été dans les rangs. Je suis encore actif dans le centre car ceci m'a toujours passionné et j'aime pouvoir porter secours à la population. De plus on a du mal à recruter. Quand j'aurai l'âge de la retraite ça sera dur de quitter le milieu sapeurs-pompiers car les pompiers sont une grande famille."

**Joséphine, 32 ans**

"Infirmière sapeur-pompier volontaire, ça permet de bien compléter mon activité professionnelle. Etant à plus d'une demi-heure d'un SMUR<sup>1</sup>, il y a vraiment une plus-value à tenir des astreintes pour pouvoir agir rapidement et collaborer avec les médecins en étant une interface entre eux et les victimes. J'ai cette montée d'adrénaline lorsque mon bip sonne et sur certaines interventions. Nous adhérons tous à l'amicale du centre et cela nous permet de nous retrouver à côté, comme lors des journées en famille, qui sont des moments jovioux et très conviviaux qu'aussi bien mon conjoint et mes enfants aiment vivre. "

**Alexis, 20 ans**

" Ce qui me motive chez les pompiers c'est d'aller sauver la population, éteindre les feux. Pour moi les pompiers c'est une deuxième famille. "

<sup>1</sup> SMUR : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

# Et pourquoi pas vous ?

Admiration, rigueur, abnégation, fierté, esprit d'équipe . . . Si vous avez envie de ressentir tous ces sentiments et plus, rejoignez-nous dans cette grande famille que sont les pompiers !

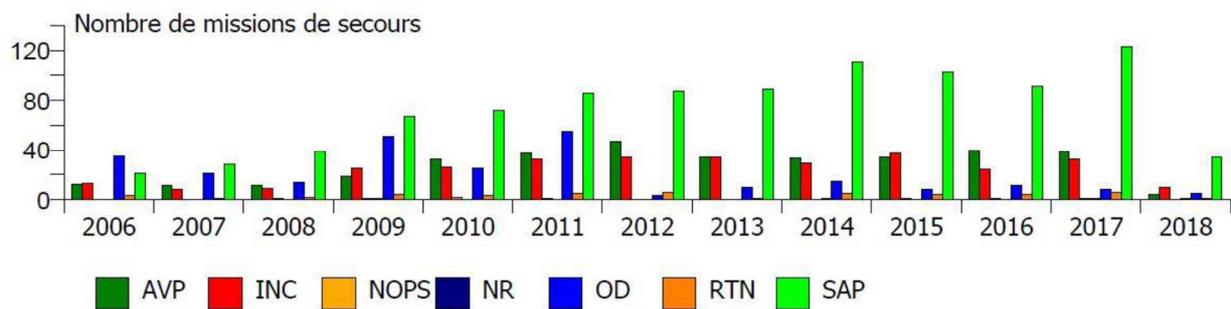
Si votre vocation a toujours été d'aider, de sauver des personnes alors intégrez les Sapeurs-pompiers de Damprichard !



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!

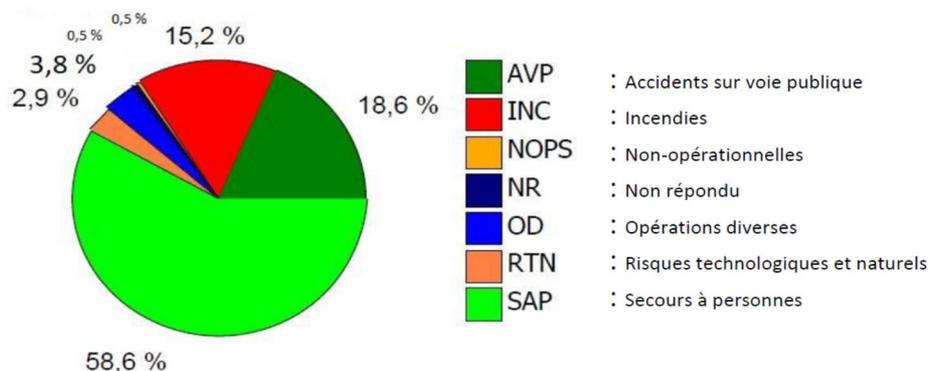


## Historique d'activités



## Bilan des activités 2017

210 missions de secours par nature d'intervention :



Beaucoup de personnes seraient intéressées pour s'engager mais ne veulent pas franchir le pas car elles pensent que cette activité n'est pas faite pour elles.

Elles se trompent : pas besoin d'être un surhomme ou d'avoir un courage hors du commun. Il suffit d'être en bonnes conditions physique et mentale sans être forcément un grand sportif, comme on peut le voir dans de nombreux reportages à la télévision.

Certains imaginent que les interventions, par leur contexte (accidents, vue du sang...), seraient insoutenables pour eux. C'est une erreur : les trois quarts des opérations sont classiques (malaises, chutes...).

Les actions difficiles sont rares et nous travaillons en équipe : nous nous soutenons par l'entraide et si besoin nous pouvons avoir un suivi psychologique.

Pompiers volontaires, ce sont avant tout des hommes et des femmes qui vivent un engagement quotidien, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Un sapeur-pompier volontaire est un citoyen qui vient porter secours à un autre citoyen.

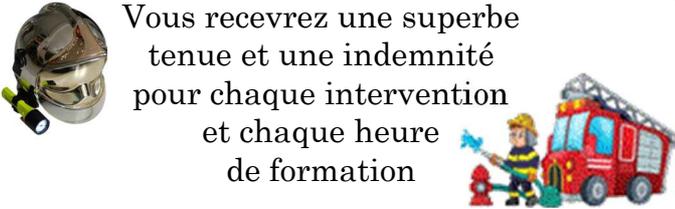
Les sapeurs-pompiers ont besoin de vous pour assurer la sécurité de votre commune.



## Le recrutement

Dans l'année, il y a deux périodes pour ouvrir un dossier de recrutement : en février et en août.

Cependant, il n'est pas nécessaire d'attendre pour contacter le chef de centre.



Vous recevrez une superbe tenue et une indemnité pour chaque intervention et chaque heure de formation

Bien sûr, cela implique quelques règles :

- ➔ Avoir entre 16 ans et 55 ans.
- ➔ Aptitudes physique et médicale.
- ➔ Formation, de cinq semaines, répartie en différents stages, à réaliser sur 3 ans.
- ➔ Etre disponible.

Le centre de secours de Damprichard recrute des sapeurs-pompiers volontaires âgés de 16 ans à 55 ans.

Egalement, des jeunes sapeurs-pompiers de 12 ans à 16 ans.

Habitants la commune ou vivant à proximité, si cet engagement vous intéresse, contactez le chef de centre !

Pour tous renseignements, rapprochez-vous auprès du chef de centre de Damprichard, le Capitaine Éric GUENOT au 06 74 41 20 78.

Ou, venir nous voir directement à la caserne !

<sup>1</sup> JSP : Jeune Sapeur-Pompier

# Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

En France, 28 000 filles et garçons dont, 360 dans le département du Doubs, partagent une passion commune " les pompiers".

Pendant que certains s'adonnent au foot, d'autres à la gymnastique, ou à l'équitation, les jeunes passionnés se retrouvent aux JSP<sup>1</sup> où ils font du sport et apprennent à devenir pompiers.

La période de formation au brevet de cadet s'étale sur trois à quatre ans.

Le diplôme est un examen pour ceux qui souhaitent devenir par la suite sapeurs-pompiers. Il est composé de trois évaluations après les épreuves : écrite, pratique et sportive. A l'issue de celles-ci les jeunes sapeurs-pompiers sont aptes à exercer.

Dans le Doubs il y a 18 sections de JSP.

Les conditions requises pour devenir JSP sont :

- ➔ Etre âgé de 12 à 16 ans.
- ➔ Fournir une autorisation parentale.
- ➔ Adresser une candidature auprès de la section la plus proche.



## Témoignages de Jeunes Sapeurs-Pompiers

### Romane, 13 ans

*"Pour devenir JSP il faut d'abord aimer les pompiers. Il y a une très bonne entente entre les JSP et leurs formateurs. En effet, nous sommes toujours les bienvenues à la caserne. La pratique (secourisme, déroulage de tuyaux, simulation d'extinction de feu...) c'est ce que je préfère, je trouve que c'est un bon entraînement pour la suite. De plus participer aux commémorations du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre, c'est une très grande fierté pour moi. "*

### Christian, 15 ans

*" Les Jeunes Sapeurs-Pompiers c'est une passion, qui nous permet de découvrir l'esprit d'équipe et l'entraide, qui crée aussi une forme de maturité. Ceci est un bon apprentissage pour la vie future. Il faut donc essayer pour savoir si on est prêt à devenir pompier. "*

### Lisa, 17 ans

*" Aujourd'hui pompier, j'ai terminé les JSP, il y a quelques mois et j'en garderai de bons souvenirs. Pour moi devenir pompier était une évidence car depuis mon plus jeune âge j'ai découvert par le biais de mon papa ce qu'était le quotidien du sapeur-pompier et c'est tout naturellement, que je me suis inscrite aux JSP. Je pense que ce n'est pas seulement l'école des pompiers mais c'est surtout l'école de la vie car les valeurs que l'on nous enseigne sont fondamentales dans notre quotidien. "*

<sup>1</sup> JSP : Jeune Sapeur-Pompier

Portes ouvertes - 6 juin 2015



*Gauche à droite  
Justine CABOCEL - Elsa MOUREAUX - Lisa BARTHOULOT  
Toutes les trois sont Sapeurs-Pompiers volontaires*



Revue du 14 juillet 2007



**17 juin 2018**



*De gauche à droite*

- 1<sup>er</sup> rang : Vincent REGNIER - Alexis BRUOT - Lisa BARTHOULOT  
Victoria BRISEBARD - Justine CABOCEL - Elsa MOUREAUX  
Pierre BREGNAUD*
- 2<sup>ème</sup> rang : François BARTHOULOT - Jean-Pierre PARATTE - Joséphine PINEAU  
Yves PAGNOT - Justin MARGUERON - Camille GIGON - Jules TIROLE  
André JACOULOT - Etienne BOBILLIER - Abel TATU - Jacky PLANÇON  
Eric GUENOT*
- 3<sup>ème</sup> rang : Christian MELET - Mathieu MENETRIER - Arnaud GIGON  
Gaël MOUGIN - Jérôme LEPEME - Yohann PARATTE*
- Absents : Gilles BARTHES - Florent COULET - Julien GROSJEAN  
David JACOULOT - Jean-Michel LAVILLE - Kévin REGNIER  
Michel LOMBARD - Roland DUPONT*

Site Internet : [www.mairie-damprichard.fr](http://www.mairie-damprichard.fr)  
Courriel : [mairie@mairie-damprichard.fr](mailto:mairie@mairie-damprichard.fr)

